

Les textes officiels de la collaboration européo-islamique.

écrit par Christine Tasin | 18 février 2014



✘ **Le texte, ci-dessous, à lire en anglais [ici](#) est capital. C'est un texte officiel qu'on trouve sur le site de l'ambassade de France au Royaume Uni, à Londres qui explique parfaitement pourquoi depuis 11 ans on nous parle d'alliance entre les pays Méditerranéens et comment et pourquoi on veut modifier notre histoire, nos valeurs, pour nous faire croire que nous aurions la même civilisation... ce qui est un non-sens monumental. Notre héritage commun a cessé avec les conquêtes islamiques des 5 pays cités, Tunisie, Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et ni la France, ni l'Italie, ni Malte, ni Portugal ni l'Espagne malgré ses longs siècles de colonisation musulmane n'ont quoi que ce soit à voir avec la civilisation et les valeurs islamiques. On sent bien, à l'importance accordée au terrorisme, qu'il s'agit cette fois non plus comme dans le cadre d'Eurabia de pétrole contre civilisation arabo-musulmane importée en Europe mais de la disparition du terrorisme en Europe contre une aide substantielle aux pays musulmans et l'acceptation de leurs immigrés, plus, évidemment, la « résolution » du conflit israélo-palestinien dont on sait bien ce que les pays musulmans en espèrent... Bref, la**

préparation de ce qui est à présent l'Union pour la Méditerranée et des mesures pour l'intégration des immigrés que nous assène le gouvernement.

Merci à Monique Bousquet qui a pris la peine de traduire le texte originel.

Dialogue 5+5 – Déclaration faite lors du premier Sommet de Tunis par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de la Méditerranée Occidentale. Tunis , 6.12.2003.

Dialogue 5+5 Déclaration de Tunis faite lors du premier sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de la Méditerranée Occidentale.

Tunis 6 décembre 2003.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays du Bassin Occidental de la Méditerranée (**Tunisie, Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie – France, Italie, Malte, Portugal, Espagne**) se rencontrant à l'occasion du premier Sommet du Dialogue 5+5 tenu à Tunis les 5 et 6 décembre 2003 à l'invitation du Président de la République Zine el Abdine Ben Ali, et avec la **participation du Président de la Commission Européenne** et du Secrétaire Général de l'Union du Maghreb Arabe, conscients de **l'importance de l'héritage historique et civilisationnel commun des pays du bassin occidental de la Méditerranée** et de leurs aspirations communes à la paix, la stabilité et la prospérité, considèrent le Dialogue 5+5 comme un forum régional de consultation, de **coopération** et de réflexion générale qui servira les **intérêts communs** des Etats membres et établira, **sur la base de la solidarité, un partenariat mutuellement bénéfique.**

Ils expriment leur satisfaction de voir le Dialogue 5+5 se

poursuivre et se renforcer dans l'esprit de la Déclaration de Rome du 10 octobre 1990, de la déclaration d'Alger du 27 août 1991 et de Lisbonne du 26 janvier 2001.

Ayant échangé leurs points de vue sur les thèmes de l'ordre du jour du Sommet, ils déclarent les points suivants:

PRINCIPES GENERAUX

Convaincus que l'évolution de la situation internationale aux plans politique, sécuritaire et économique suscite de nouveaux défis, ils renouvellent leur volonté de renforcer davantage le dialogue et les mesures de confiance dans tous les domaines entre leurs pays afin de parvenir à une **vision commune des problèmes actuels** ce qui en permettra leur règlement pacifique et répondra aux attentes des peuples du Bassin Occidental de la Méditerranée.

Ils conviennent de l'importance pour l'Union Européenne d'accompagner son processus d'élargissement **tout en soutenant en parallèle les pays de la rive sud de la Méditerranée occidentale**. A ce propos, ils saluent la Nouvelle Politique de Voisinage de la Commission Européenne.

Ils considèrent que grâce à la mise en œuvre de moyens adéquats, elle offrira de nouvelles occasions de renforcer les relations entre les deux rives de la Méditerranée occidentale pour parvenir à un partenariat entier, solidaire et équilibré, fondé sur les principes de voisinage, de respect mutuel et de confiance réciproque.

SECURITE ET STABILITE

Conscients des liens indissociables entre la paix, la sécurité et le développement, ils renouvellent avec force leur

condamnation du terrorisme sous toutes ses formes, du crime transnational organisé, à savoir, le trafic de drogues, d'armes et le blanchiment d'argent. (*Note de Christine Tasin, on s'en étouffe, mais pas de rire !*)

Ils confirment leur engagement à œuvrer ensemble à la lutte contre ces fléaux en raison des menaces qu'ils représentent pour la paix et la stabilité de la région.

Ils accueillent favorablement les initiatives prises par les pays du Dialogue 5+5 visant à consolider et intensifier leur action commune pour éradiquer ces fléaux. Ils soulignent la nécessité de poursuivre la coordination de leurs efforts pour que ces initiatives soient adoptées aux niveaux régional et international.

Ils renouvellent leur engagement dans la mise en œuvre des conventions et recommandations internationales, notamment la Résolution 1373 du conseil de Sécurité des Nations Unies.

Ils soulignent l'importance des propositions relatives à la Convention Générale des Nations Unies sur le terrorisme ainsi qu'à l'organisation d'une conférence internationale sur ce problème dans le cadre des Nations Unies. Ils considèrent avec intérêt l'initiative du Président Ziné el Abdine Ben Ali pour l'élaboration d'un code de conduite international relatif à la lutte contre le terrorisme afin de renforcer un accord international et de dissiper toute forme d'amalgame, conformément aux instruments internationaux pertinents.

Ils renouvellent leur détermination à poursuivre d'un côté, la consolidation de la coopération entre leurs pays en matière de sécurité, et de l'autre, **la consolidation politique entre l'Union du Maghreb Arabe et l'Union Européenne**, d'intensifier la **coopération du développement économique social et culturel**, de contribuer au renforcement des bases de stabilité de la région du Bassin Occidental Méditerranéen.

Ils soulignent l'importance de l'étroite coopération entre les Ministres de l'Intérieur des pays du Dialogue 5+5 et les invite à les renforcer.

Ils prennent note du projet d'un Pacte pour la paix et la stabilité du Bassin Occidental Méditerranéen mis en avant par le Grand Jamahiya.

INTEGRATION REGIONALE ET COOPERATION ECONOMIQUE

Conscients de la profonde interdépendance des pays de Bassin occidental méditerranéen, **ils renouvellent leur attachement au processus d'intégration économique régional et subrégional en faisant du Maghreb une zone de libre-échange.** Ils insistent sur la nécessité de concrétiser dans un esprit de solidarité **la coopération visant à réduire les disparités socio-économiques entre les deux rives de la Méditerranée Occidentale.**

Ils se réjouissent de l'adoption de **mesures de renforcement de coopérations** entre l'Union du Maghreb Arabe et l'Union Européenne qui fournit une nouvelle impulsion à l'intégration économique du Maghreb.

Ils soulignent le besoin d'intensifier une coopération multiple dans les domaines prioritaires notamment **la promotion des investissements** par la création d'un Forum Annuel des Entreprises et des Investissements en Méditerranée occidentale, **la promotion des flux de tourisme**, la facilitation des échanges, la protection de l'environnement, les ressources en eau, les secteurs du transport et des télécommunication, dans le but de **fournir le socle nécessaire au développement durable de la région.**

Ils soulignent l'intérêt de mettre en place la FEMIP (Facilité Euro Méditerranéenne d'Investissement et de Partenariat) avec pour perspective, **la création d'une Banque Euro-**

Méditerranéenne qui contribuera au renforcement de l'intégration régionale de cet espace.

COOPERATION SOCIALE ET HUMAINE

Conscients de l'importance des échanges humains entre les deux rives du bassin occidental de la Méditerranée et désireux de les renforcer et de les développer, ils sont satisfaits de l'adoption d'une **approche globale et équilibrée des migrations** émise dans le cadre de la Déclaration de Tunis faite en octobre 2002 à la Conférence Ministérielle sur les Questions Migratoires et de l'adoption du document de mise en œuvre de ladite déclaration de la 2ème rencontre ministérielle tenue à Rabat en octobre 2003 et se réjouissent de la tenue de la 3ème réunion de ladite conférence à Alger en 2004.

Ayant à l'esprit les conclusions du 6° sommet du Maghreb Arabe tenu à Tunis en avril 1994 y compris celles relatives aux migrations, ils conviennent de l'importance qu'il y a à **consolider davantage l'intégration des migrants résidant légalement dans les pays d'accueil et d'œuvrer à protéger leurs droits** conformément aux législations nationales desdits pays, et d'apporter leur soutien aux **efforts visant à favoriser les mouvements de ces personnes et leurs conditions de résidence.**

Ils sont convaincus que la régulation des migrations vers l'Europe représente un facteur économique social et humain important aussi bien pour les pays d'accueil que pour les pays d'origine.

Ils soulignent que la lutte contre l'immigration illégale et le trafic d'êtres humains demande une action commune et une coopération concertée y compris à un niveau opérationnel ainsi qu'une meilleure façon de remédier aux causes réelles de ces fléaux tout en **prenant en compte le respect de la dignité**

humaine.

DIALOGUE ENTRE LES CULTURES ET LES CIVILISATIONS

Conscients de l'importance de l'**héritage civilisationnel commun** des peuples du Bassin Occidental de la Méditerranée, espace de tolérance religieuse et berceau d'anciennes civilisations et de cultures qui ont contribué au progrès de l'Humanité, ils se réjouissent de la création de la Fondation Euro-Méditerranéenne pour le **Dialogue entre les Cultures et les Civilisations** et souhaitent conclure le projet de l'Année de la Méditerranée, événement qui **attestera de cet héritage civilisationnel commun.**

Ils appellent à la consolidation d'un **dialogue entre les cultures et les civilisations afin de répandre les valeurs de tolérance et de modération qui œuvreront à la promotion d'une compréhension mutuelle** entre les peuples sur la base de la coexistence et d'une compréhension réciproque, tout en respectant la **diversité culturelle** dans le cadre de valeurs universelles et de l'intégrité territoriale des Etats.

Ils soulignent la nécessité d'entreprendre des **projets communs** favorisant la création dans divers domaines culturels.

Ils conviennent du rôle important des diverses composantes de la société civile des pays du Dialogue 5+5, y ancrent la culture du dialogue et en consolident l'héritage civilisationnel commun des peuples de la région.

DIALOGUE POLITIQUE

Ayant examiné la situation internationale actuelle et à la suite d'un profond échange de points de vue sur des questions d'intérêt commun et sur les défis que ces questions représentent pour la paix et la sécurité dans le Bassin

Occidental de la Méditerranée et le reste du monde ils soulignent l'importance d'**intensifier les consultations politiques entre les pays** afin de contribuer au règlement pacifique de toutes ces questions.

ils appellent à **relancer le processus de paix au Moyen-Orient** conformément à la légalité internationale, à savoir la Résolution 1511 du Conseil de Sécurité des Nations Unies afin de promouvoir les chance d'un règlement **juste, total et définitif du conflit israélo-palestinien.**

ils soutiennent également le rétablissement de la souveraineté de l'Irak et la préservation de l'unité de son peuple et de son intégrité territoriale dans le cadre de la Résolution 1511 du conseil de Sécurité de s Nations Unies dans le but de rétablir la paix en Irak, de s'engager à sa reconstruction et d'accélérer le transfert de pouvoir aux Irakiens.

Ils réaffirment leur volonté commune de coopérer pour que le Bassin Occidental Méditerranéen soit un espace de paix, de stabilité, de solidarité, de prospérité, de liberté et de justice, sur la base du respect des valeurs communes de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit.

Convaincus de la nécessité de renforcer la coopération pour le développement durable dans le Bassin Occidental de la Méditerranée, ils appellent l'Union Européenne, dans le cadre de sa Nouvelle Politique de Voisinage, à envisager cet espace comme une zone stratégique où les actions communes se poursuivront afin d'assurer la sécurité, la stabilité et l'intégration de la région.

SUIVI DU SOMMET

Convaincus que le Dialogue 5+5 est un pilier de paix, de sécurité, de stabilité et de développement dans la région,

ils s'attachent à la tenue d'un prochain Sommet,

et invitent les Ministres des Affaires Etrangères à assurer le suivi des recommandations du présent Sommet.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement adressent leurs remerciements au président Ziné el Abdine Ben Ali, au Gouvernement et au peuple tunisiens pour leur hospitalité, leur accueil chaleureux et l'excellente organisation de ce Sommet.

Source du texte anglais: www.tunisiaonmne.com

Traduction par **Monique Bousquet**, responsable *Résistance républicaine*Languedoc

En complément, des liens intéressants :

<http://www.diplomatie.ma/Politique%C3%A9trang%C3%A8re/M%C3%A9diterran%C3%A9e/DialogueenMediterraneeOccidentale/tabid/185/language/en-US/Default.aspx>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Dialogue_5%2B5

<http://www.medeia.be/fr/themes/cooperation-euro-mediterraneenne/dialogue-55-mediterranee-occidentale/>

<http://www.iemed.org/observatori-es/recursos/documents/documents-oficials/documents-oficials-adjunts/Reunion%20des%20Ministres%20Sainte%20Maxime%205-5.pdf>